

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2024**

**Adhésion de la commune d'Arlempdes au SGEV :** Le Conseil approuve l'adhésion de la commune d'Arlempdes au Syndicat de Gestion des Eaux du Velay.

**Aménagement entrée nord – lot 2 – Avenant 1 :** Le Conseil approuve l'avenant 1 pour le lot 2 concernant l'aménagement de l'entrée nord.

**Aménagement du 59 rue St Pierre – Convention fonds friche :** Le Conseil Municipal approuve la signature de la convention fonds friche concernant l'attribution d'une subvention pour l'aménagement de la maison du 59 rue Saint Pierre.

**Don pour le conseil municipal des jeunes :** Le Conseil Municipal accepte le don de l'association Caf'et Grenadine pour le projet de rénovation de l'aire de jeux du Chamasse portée par le conseil municipal des jeunes.

**Création de deux postes pour le service technique :** Le Conseil Municipal approuve la création de deux postes pour le service technique qui seront occupés par des agents en contrat à durée déterminée.

**Autorisation du Maire à ester en justice :** Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à représenter la commune concernant l'affaire juridique relative à la réfection des voutes d'arêtes de la salle d'exposition.

Prochain Conseil Municipal le jeudi 26 septembre 2024 à 20 heures